COMMUNE DE SAINTE ADRESSE

PLAN LOCAL D'URBANISME

5ème MODIFICATION

DECOUPAGE EN ZONES

PLU approuvé le 22.10.10

1ère modification du P .L .U. approuvée le 14.05.12

2ème modification du P .L .U. approuvée le 27.06.16

3ème modification du P .L .U. approuvée le 12.02.18

4ème modification du P .L .U. approuvée le 26.06.17

5ème modification du P .L .U. approuvée le XX.XX.XX

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du XX.XX.XX approuvant la modification n°5 du PLU

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

aurh AGENCE D'URBANISME LE HAVRE ESTUAIRE DE LA SEINE

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

Echelle 1/2000

PIECE N° 3

LEGENDE

- Limite de zone
- UA — Désignation de zone
- 7 — Emplacement réservé et numéro d'identification
- Espace boisé classé
- Prescription particulière pour la hauteur des bâtiments (Place Clémenceau & Lycée J.d'Arc)
- RD 32 & RD940 : zone de nuisance sonore (arrêté préfectoral du 28/05/2002)
- Marge de recul

Elements du paysage et immeubles à protéger à requalifier et à mettre en valeur (L123-1°7 du code de l'urbanisme)

- 5 — Immeuble à mettre en valeur
- Boisements à maintenir
- 7 — Arbre isolé à maintenir
- horizontale 5 A° — Point de vue

Périmètres de précaution liés aux risques naturels (R123-11-b du code de l'urbanisme)

- Zone de glissement de terrain
- Secteur à risque d'effondrement
- Localisation ponctuelle d'indice de cavité souterraine supprimé
- Ancienne parcelle napoléonienne avec un indice de cavité souterraine non positionnable
- 5 — Ecoulement et largeur de l'axe (en mètres)
- Zone inondée par débordement
- Zone de risques "fort et moyen" / "faible" liés aux éboulements de falaise
- Proposition de périmètre complémentaire de protection lié aux éboulements de falaise

POINTS DE VUE

N° de point de vue	Désignation sommaire	Côte NGF de référence	Angle A en degrés décimaux
1	Cimetière	95.89 m cote au sol Z=94.35 m	1.336°
2	Rue du Caroussel	86.57 m cote au sol Z=85.05 m	5.726°
3	Route du Cap	96.89 m cote au sol Z=95.36 m	2.182 °
4	Route du Cap Avenue de l'hippodrome	90.07 m cote au sol Z=86.53 m	4.425°
5.1	Rue Charles Alexandre Lesueur (derrière les clotures bordant la rue)	76.07 m cote au sol Z=74.53 m	6.892°
5.2	Notre Dame des Flots Nord	78.39 m cote au sol Z=76.87 m	10.578°
5.3	Notre Dame des Flots Sud	78.38 m cote au sol Z=76.85 m	2.101°
6	Pain de Sucre	69.40 m cote au sol Z=61.87 m	5.879°
7	Boulevard Président Félix Faure	74.99 m cote au sol Z=73.49 m	7.606°

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des équipements	Collectivité ou service bénéficiaire	Parcelles concernées	Surface approximative des emplacements réservés
1	Aménagement d'espaces de détente et de promenade ouverts au public	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	26 100 m²
2	Aménagement d'espaces de détente et de promenade ouverts au public	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	9 500 m²
3	Aménagement d'espaces verts	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	4 000 m²
4	Aménagement de liaisons	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	800 m²
5	Aménagement de voirie	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	400 m²
6	Aménagement d'espaces de détente et de promenade ouverts au public	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	5 400 m²
7	Aménagement d'espaces verts	Ville de Sainte Adresse	Voir Plan	4 880 m²

CU LHSM - Droits réservés
BD TOPO Pays © IGN - Paris - 2008 - Reproduction Interdite